

**MAIRIE DE PARIS**



**Ville de Paris**

**Rectorat de Paris**

### **Travaux de mise en sécurité du bâtiment Sorbonne**

La ville de Paris et l'Etat procèdent depuis plusieurs années à la mise en sécurité de la Sorbonne, mise en sécurité incendie notamment, et accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Propriétaire du bâtiment, la ville investira près de 26 millions d'euros pour la mise en sécurité de la bibliothèque. Cette opération débutera durant l'été 2010 et aura pour conséquence de rendre provisoirement inaccessible ou inutilisable une partie des surfaces de la Sorbonne.

Depuis plusieurs mois, nos services préparent, en lien avec les établissements affectés par ces travaux, des solutions pour permettre la continuité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche par des relogements dans des locaux provisoires les plus proches possibles de la Sorbonne.

Nous mesurons la gêne qui sera occasionnée à l'ensemble de la communauté universitaire en Sorbonne : les étudiants, les enseignants chercheurs, les services administratifs des établissements et du rectorat... mais ces travaux sont indispensables à la sécurité de tous.

Une information régulière sera diffusée pendant le déroulement des différents chantiers à l'aide d'une lettre périodique et d'une page internet dédiée.

A l'issue de ces travaux, les établissements pourront retrouver l'usage de locaux dont les conditions de sécurité et de confort seront notablement améliorées.

Bertrand DELANOË

Maire de Paris

Patrick GÉRARD

Recteur de l'académie  
Chancelier des universités de Paris